

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2023 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

### Présents :

Président : Christophe PORTE

Philippe BOLMONT  
Yohan DECLOMESNIL  
Jean-Luc HOSY  
Emmanuel LEGRY  
Jean-Claude LIEBON

Hakim OUANNOUGH  
Olivier RODENAS  
Bernard SIMONIN  
Dominique THIRION  
Patrick SOILOT (CD08)

Patrick LOMBARD (CD 10)  
Jean-Marie DEPARDIEU (CD54)  
Bruno DELHAISE (CD55)  
Nicolas VEJUX (CD67)  
Etienne ROBERT (CD88)

### Excusés :

Nicole BERNARD  
Philippe BORDES  
Michel GROSS  
Sébastien GROSZ  
Francine GUTH

Françoise LAPICQUE  
Adeline LENGERT  
Anthony SCREMIN  
Corinne STOFFEL  
Steven VANTOURS

Emmanuel BARCELO (CD 51)  
Denis POTRON (CD 52)  
Denis OMLOR (CD57)  
Italo BORDICHINI (CD68)

### Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services  
Guillaume KRATZ, Manager du Développement et de la Performance

### Invités :

Cédric LACHAMBRE, Secrétaire-Comptable  
Matthieu MICHEL, Responsable Régional de la Formation  
Ugo FRANZETTI, Agent de Développement Territorial  
Corentin LAMAZE, Assistant Administratif  
Pierre-Alexandre COUSIN, CD10

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Christophe PORTE, ouvre la séance à 10h10 en remerciant les participants pour leur présence à ce dernier Conseil de Ligue de la saison.

### **POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Christophe PORTE)**

Le Président, Christophe PORTE, remercie chaleureusement le personnel de la Ligue, le club de Metz TT et le CD57 TT pour l'excellente tenue des Championnats Individuels du Grand Est.

Il évoque ensuite le passage du relais de la flamme olympique. En effet, parmi les relais collectifs réservés aux fédérations sportives, l'un des deux affectés au tennis de table se déroulera le 27 juin à Metz, site retenu par la FFTT, Paris 2024, le CNOSF.

Le Président et le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, participent à la préparation de cet évènement.

Le Président communique ensuite quelques nouvelles du niveau fédéral :

- Une présentation du projet de réforme du Critérium Fédéral, encore en phase de consultation, sera faite le 3 juillet 2023 en présence du groupe de travail en charge de ce dossier ;
- La Fédération met actuellement à disposition des Ligues, Comités et clubs 24 services civiques ;
- Une évolution de l'identité graphique de la Fédération, avec une possible déclinaison territoriale, est en cours de construction.

Christophe PORTE annonce enfin qu'une Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu en Haute-Marne fin juin.

## **POINT 2 - INFOS DIRECTEUR GENERAL (Vincent BLANCHARD)**

Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, remercie Christophe PORTE d'avoir invité l'ensemble des services à cette réunion, et il salue la présence de certains d'entre eux.

Il fait ensuite un point de situation sur les demandes de subventions :

- la subvention ANS PSF a été étudiée par la FFTT. Elle passe de 44K€ en 2022 à 39K€ en 2023.
- la subvention de fonctionnement de la Région se monte à 52K€, ce qui est très correct.
- la subvention accession Haut Niveau de la DRAJES est en attente.
- Les diverses subventions relatives à l'emploi suivent leurs cours.

Vincent BLANCHARD annonce la fermeture du siège, pour congés annuels, les semaines 31 et 32 avec une réouverture prévue le 16 août. L'activité sera intense d'ici la fin juillet avec notamment la préparation sportive de la saison à venir, mais aussi la venue des Commissaires aux Comptes, les 17 et 18 juillet, dans les locaux de la Ligue.

Il informe ensuite les membres du Conseil de Ligue des excellentes organisations exceptionnelles de ces derniers mois, et précise qu'une rencontre avec les organisateurs du WTT Youth Contender de Spa a eu lieu afin de préparer l'édition 2024 de notre étape de Metz, toujours en coordination avec nos voisins belges, mais aussi éventuellement le Luxembourg en plus.

Il indique que la Ligue organisera une compétition nationale en 2023/2024 : le 4<sup>ème</sup> tour de Critérium Fédéral N1 avec le club de Pont-à-Mousson ASTT.

Avec les EuroMiniChamp's, les Internationaux Jeunes du Grand Est puis les Internationaux de France Jeunes, ce sont donc quatre co-organisations qui seront au programme de la saison prochaine. Vincent BLANCHARD rappelle que ces organisations ont des retombées politiques, financières et promotionnelles importantes.

Il revient ensuite sur les Championnats du Grand Est à Metz pour préciser qu'une nouveauté a été apportée cette année avec la retransmission en direct sur YouTube des matchs joués sur la table 1. Plus de 4,5K vues pour cette première qui est une réussite.

Il informe de la poursuite des conventions de prestations de service avec nos Comités Départementaux ainsi que de celle signée avec la FFTT pour les prestations de Jérôme RICHERT sur le suivi individuel et l'entraînement de Charlotte LUTZ.

### **POINT 3 - FINANCES (Dominique THIRION)**

#### **3.1- POINT FINANCIER**

Le Trésorier Général, Dominique THIRION présente le compte analytique, consultable au préalable par les membres du Conseil de Ligue. On peut remarquer que la masse salariale est en hausse, conformément à ce qui avait été prévu. La reprise d'activité se traduit également par une augmentation des recettes liées à la licenciation.

Dominique THIRION annonce que, même si les chiffres définitifs ne seront connus qu'en septembre, le budget prévisionnel a bien été respecté et que, hors budget exceptionnel des manifestations qui sera excédentaire, on se dirige vers un budget de fonctionnement proche de l'équilibre pour le résultat 2022/2023.

Il informe ensuite les membres que l'entretien avec la CAGID (Commission d'Aide à la Gestion des Instances Déconcentrées) s'est déroulé le 4 mai dernier. Il en ressort une confirmation par cette Instance de la bonne gestion des finances de la Ligue et de sa santé financière correcte. La CAGID a particulièrement apprécié notre tableau analytique. La même étude pourrait prochainement être menée avec les Comités Départementaux.

Le Trésorier Général revient sur la situation financière des clubs au 29 juin 2023 qui est très bonne avec un taux de recouvrement de 94,50%. Pour l'immense majorité des clubs, les sommes restantes dues sont très faibles.

#### **3.2- DIVERS**

Dominique THIRION informe les membres que le club de Metz TT a remboursé l'intégralité de son emprunt., en respectant les échéances prévues.

### **POINT 4 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION (Philippe BOLMONT)**

#### **4.1- BILAN DE LA CAMPAGNE PSF**

Le Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Philippe BOLMONT fait le bilan de la campagne PSF. Il indique que 35 dossiers, dont 7 de Comités Départementaux, ont été déposés cette année.

Cela représente une enveloppe de 111K€ attribuée par la Commission Régionale PSF, dont 74 K€ en direction des clubs et 37K€ vers les Comités Départementaux.

## 4.2- BILAN DES DISPOSITIFS PILOTES PAR LA LGETT EN 2022/2023

Philippe BOLMONT fait un bilan rapide des dispositifs de développement déployés au cours de la saison :

- Ping Santé Grand Est : quatre conventions ont été signées ;
- Ping à l'école : déploiement du dispositif clé en main, partenariats avec l'UGSEL et l'USEP, 9 écoles retenues dans l'opération fédérale « une école, une table » ;
- Accompagnement des clubs : un dispositif qui n'est pas encore assez utilisé par nos clubs. Deux accompagnements ont eu lieu en 2022/2023 et un autre est déjà prévu pour 2023/2024 ;
- Ping Entreprise : deux actions ont été menées. Des améliorations de ce dispositif dont à l'étude ;
- Stages pour tous : le nouveau stage Winter Ping a réuni 19 participants. Le Summer Ping, prévu du 21 au 25 août prochains, compte 38 inscrits ;
- Convention de développement avec les Comités Départementaux : 9 Comités sur 10 ont signé la convention, en attente des bilans 2022/2023 avant versement éventuel ;
- Dispositif « créer mon club de ping » : le club de Joinville en a bénéficié en 2022/2023. Breuvannes-en-Bassigny doit l'intégrer en 2023/2024, ainsi que Schleithal au titre des clubs affinitaires qui rejoignent la FFTT.

## 4.3- AUTRES

Philippe BOLMONT annonce le souhait fédéral qu'un référent régional Ping VR soit mis en place au sein de chaque Ligue.

Il évoque ensuite la formation « expert en développement » mise en place par la FFTT et qui a été suivie par Guillaume KRATZ au cours de cette année.

## POINT 5 - COMMUNICATION ET VALORISATION DES DIRIGEANTS (Bernard SIMONIN)

### 5.1- CONSEIL DE L'ORDRE – MERITE REGIONAL

Après étude des propositions faites par les clubs et les Comités Départementaux, le Conseil de l'Ordre a retenu 32 demandes : 7 médailles d'or, 11 d'argent et 14 de bronze.

Parmi les propositions de médaille de bronze, Jean-Luc HOSY, présent dans la salle, fait part de son refus de recevoir cette médaille. Il est donc retiré de la liste.

Le Vice-Président en charge de la communication et de la valorisation des dirigeants, Bernard SIMONIN, soumet ensuite ces propositions au vote.

Celles-ci sont adoptées à l'unanimité.

### 5.2- TROPHEES DES DIRIGEANTS

Bernard SIMONIN présente les thématiques du Trophée des Dirigeants 2023 :

- trophée de l'organisation de l'année (nouveau 2023)
- trophée du ping innovant
- trophée de l'initiative féminine (portée par une femme ou avec une femme à la tête du projet)
- trophée de l'initiative jeune (portée par un jeune ou un groupe de jeunes)
- trophée de l'inclusion et de l'égalité
- trophée de l'implication du club dans les projets de la vie communale.

Les clubs ont été appelés à voter pour les projets retenus dans ces différentes thématiques. La phase de vote est en cours et les trophées seront remis lors d'une soirée organisée en même temps que la remise des récompenses de la Ligue.

Après discussions, il ressort qu'il serait utile d'expliquer l'objectif de ces trophées aux clubs lors des Assemblées Générales Départementales.

Le représentant du Comité Départemental de la Meuse, Bruno DELHAISE, informe les membres de la mise en place d'un dispositif de valorisation des bénévoles au sein du département de la Meuse.

### 5.3 – ACTUALITES DE LA BRANCHE

Bernard SIMONIN annonce qu'un numéro du GETT est en cours de préparation, il sera envoyé dans les clubs début juillet.

## POINT 6 - GESTION DE L'ACTIVITE (Emmanuel LEGRY)

### 6.1- BILAN SPORTIF 2<sup>ème</sup> PHASE

Le Vice-président en charge de la gestion de l'activité, Emmanuel LEGRY, revient sur le bilan de la 2<sup>ème</sup> phase au niveau sportif qui a pu être consulté par les membres via le compte-rendu de la réunion de Commission Sportive Régionale du 13 mai 2023.

### 6.2- MODIFICATION AUX REGLEMENTS SPORTIFS 2023/2024 ET CIRCULAIRES

Suite à discussion sur la proposition adressée, une modification de règlement concernant les Interclubs Régionaux est dans un premier temps proposée au vote. Deux propositions sont faites pour la qualification pour le deuxième tour en régionale 1 :

#### Proposition 1

Douze équipes sont qualifiées pour le deuxième tour en régionale 1 :

- 1- les équipes classées 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> du tour 1 de régionale 1 ;
- 2- si la régionale 2 a été organisée au tour 1,
  - a. **les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> du tour 1 de régionale 2 si elle a comporté 11 équipes ou moins**
  - b. **les équipes classées 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> du tour 1 de régionale 2 si elle a comporté 12 équipes ou plus ;**
- 3- complétées à 12 équipes, par les premières équipes au cumul des points classements des joueurs présents.

#### Proposition 2

Douze équipes sont qualifiées pour le deuxième tour en régionale 1 :

- 1- les équipes classées 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> du tour 1 de régionale 1 ;
- 2- **si la régionale 2 a été organisée au tour 1, les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> du tour 1 de régionale 2**
- 3- complétées à 12 équipes, par les premières équipes au cumul des points classements des joueurs présents.

Ces deux propositions recueillent chacune 7 voix pour et 2 abstentions. La voix du Président étant prépondérante en cas d'égalité, c'est la proposition 1 qui est retenue.

Il est ensuite demandé aux membres de voter sur l'intégralité des règlements régionaux 2023/2024, comprenant également des ajustements au niveau du championnat par équipes territorial et des championnats individuels du Grand Est, et ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

Concernant le Critérium Fédéral, Emmanuel LEGRY indique qu'en raison du grand nombre de non-participations, en particulier en R1 seniors, la vigilance sera renforcée concernant les absences non excusées à ce niveau.

Il salue ensuite l'initiative de l'utilisation du QR Code pour la consultation des résultats des Championnats Individuels du Grand Est 2023.

### **6.3- DESIGNATION DES ORGANISATEURS DES EPREUVES REGIONALES 2023/2024**

Vincent BLANCHARD présente le tableau récapitulatif des attributions des lieux d'organisation pour la saison 2023/2024.

Les attributions des organisateurs des épreuves régionales sont adoptées avec 15 voix pour et 1 abstention.

### **6.4- ACTUALITE DES COMMISSIONS (CSR, CRA, CREF)**

En l'absence excusée d'Anthony SCREMIN, Président de la CREF, c'est le Responsable Régional de l'Emploi et de la Formation, Matthieu MICHEL, qui fait un point sur les formations qui ont eu lieu dans les différentes branches :

#### Dirigeants

Deux jeunes femmes de la Ligue du Grand Est ont été retenues dans le dispositif du CNOSF « Dirigeants de demain ».

Le colloque des dirigeants à Metz a réuni une vingtaine de participants, les retours ont été très positifs.

#### Arbitrage

Beaucoup de sessions de formation se sont déroulées cette année. Nous comptons un nouvel Arbitre National, deux nouveaux JA3 et 1 nouveau formateur.

Le colloque de l'arbitrage, en début de saison, a de nouveau été un succès.

Il est envisagé de laisser la gestion des formations d'Arbitre de Club aux Commissions Départementales d'Arbitrage.

#### Technique

Matthieu MICHEL fait un point chiffré sur l'ensemble des formations effectuées au cours de la saison : Initiateur de Club (géré par les Comités Départementaux), Animateur Fédéral (3 sessions), Entraîneur Fédéral (1 session), BPJEPS TT avec les premières certifications, Ping Santé (deux modules) et Apprendre à apprendre à distance (formation fédérale).

#### **6.4- NOMINATIONS AUX GRADES D'ARBITRES ET DE JUGE-ARBITRES POUR LA SAISON (Yohan DECLOMESNIL)**

Le Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, Yohan DECLOMESNIL, présente la liste des nominations aux grades d'arbitre et de juge-arbitre pour la saison. Cette liste est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

#### **POINT 7 - SECRETARIAT GENERAL (Francine GUTH)**

##### **7.1- STATISTIQUES (Jean-Claude LIEBON)**

Le Secrétaire Général Adjoint, Jean-Claude LIEBON, fait un point sur les statistiques de fin de saison. Même si les chiffres sont à la hausse, nous n'avons pas encore retrouvé la situation de la saison 2018/2019 (avant COVID). Il fait le constat de la difficulté à retrouver notre nombre de compétiteurs, le même problème se pose au niveau fédéral. Jean-Claude LIEBON présente ensuite aux membres une étude chiffrée qu'il a menée sur l'activité en compétition de nos licenciés.

##### **7.2- CALENDRIER POLITIQUE 2023/2024**

En l'absence de Francine GUTH, le Directeur Général Vincent BLANCHARD présente le calendrier politique 2023/2024. Celui-ci n'appelle aucune remarque.

##### **7.3- MISE A JOUR CALENDRIER GENERAL 2023/2024**

Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, rappelle les modifications au calendrier 2023/2024 qui ont été votées au dernier Bureau de Ligue, à savoir : fixer la date de l'Assemblée Générale de la Ligue au dimanche 12 novembre et, en conséquence, fixer les Interclubs Régionaux et la Coupe Nationale Vétérans au samedi 11 novembre.

##### **7.4- INSTANCE REGIONALE DE DISCIPLINE DU 26/06/2023**

Le Président de l'Instance Régionale de Discipline, Olivier RODENAS, revient sur la réunion de l'Instance Régionale de Discipline du 26 juin dernier où 3 dossiers ont été traités :

- Un appel d'un carton rouge attribué lors du 4<sup>ème</sup> tour de Critérium Fédéral entraînant une suspension pour le 1<sup>er</sup> tour 2023/2024. Cette décision a été confirmée par l'IRD.
- Un dossier d'agression physique lors d'une journée de championnat par équipes territorial pour lequel une sanction d'un an de suspension dont 6 mois avec sursis a été prononcée.
- Un 2<sup>ème</sup> dossier d'agression physique lors d'une journée de championnat par équipes territorial pour lequel une sanction de 2 ans de suspension dont 1 an avec sursis a été prononcée.

#### **POINT 8 - SOIREE ANNUELLE DE REMISE DES RECOMPENSES ET TROPHEES DES DIRIGEANTS**

Le Président, Christophe PORTE, souhaite revenir sur l'objectif de cet évènement qui est de valoriser à la fois les sportifs mais aussi les dirigeants et toutes nos forces vives au cours d'une soirée conviviale.

Il annonce que pendant cette soirée, qui se déroulera le jeudi 6 juillet, un tirage au sort sera effectué pour désigner les 5 licenciés qui pourront éventuellement participer au relais de la flamme olympique le 27 juin 2024 à Metz.

## POINT 9 - INFOS DU MANAGER DU DEVELOPPEMENT ET DE LA PERFORMANCE

Le Manager du Développement et de la Performance, Guillaume KRATZ, revient sur les bons résultats de nos joueurs aux Championnats de France, avec notamment le doublé simples et doubles pour le benjamin Simon CLIN (Metz TT), ainsi que sur les dernières compétitions nationales et internationales.

Il fait également le point sur les différents stages performance et détection qui ont émaillé la saison et présente ceux à venir en juillet ainsi que la sélection pour les Euro Mini Champ's. Il annonce enfin la composition du Pôle Espoir pour 2023/2024 avec trois départs, deux entrées et une entrée « pré-Pôle ».

## POINT 10 - DIVERS

Le Président Christophe PORTE sollicite l'accord du Conseil de Ligue pour l'attribution d'une prime exceptionnelle dite de pouvoir d'achat aux salariés régionaux pour le compte de la saison 2022/2023. Celle-ci sera augmentée de 10% par rapport à la saison 2021/2022.

Il demande donc au Conseil de Ligue d'adopter la résolution suivante :

*« Sous réserve des modalités de reconduction de la prime PEPA pour 2023, et en fonction de la législation applicable lors du versement souhaité avant décembre 2023, les employés de la LGETT présents au 30/06/2023 toucheront une prime exceptionnelle dite de pouvoir d'achat selon les conditions définies par le Président. »*

Le Conseil de Ligue vote cette résolution à l'unanimité.

A la demande du Comité Départemental des Vosges, il est évoqué la situation du club de Thiaville L2V qui réintègre son foyer rural d'origine dont le siège social est situé en Meurthe-et-Moselle, ce qui pourrait impliquer un changement de département pour ce club. Le siège social de la section tennis de table ayant été officiellement déclaré à l'adresse de la Présidente, dans les Vosges, le club continuera d'appartenir administrativement et sportivement au CD 88.

Enfin, une réflexion est en cours sur l'opportunité de l'embauche d'un alternant pour travailler sur les relations transfrontalières et notamment franco-allemandes, ceci en coordination, en collaboration et en partenariat avec la FFTT.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Président remercie les participants pour leur présence et déclare la réunion close.

La séance est levée à 13h15.

Le Président  
Christophe PORTE



Le Secrétaire Général Adjoint  
Jean-Claude LIEBON

